

Procès-Verbal du Conseil d'Établissement Exceptionnel

Jeudi 13 mars 2025

Présents :

Administration

COCAC adjoint : Laurent BERTAT, excusé
Proviseur : Karim ZATAR, excusé
Proviseur adjoint et président : Jean-Pascal DZIKI
Secrétaire Général : Gérald RATOULY
Directeurs du Primaire :
Stéphane DUPUY et Françoise GUICHARD
CPE : Alexandra RAGAZZACCI

Personnels

Gilles AUGIE
Daniel MICHEL
Maria Isabel FAURI
Nathalie LEROY
Amparo MONTAÑANA

Parents d'élèves

Monica CRESPO GOMES
Isabel GARCIA DE OSSA
Maria Jose PALENCIA
Pierre VAN LANGHENHOVE
Mirjam SCHUT

Elèves

Julia EJARQUE BUENO excusée
Maria DE LA CRUZ excusée

Membres siégeant à titre consultatif

Manuela GUEVARA, Directrice Etudes espagnoles
Leyla BOUMAZA, vice-présidente du CVL : excusée
Jean-Philippe KERHERVÉ, Agent comptable : excusé
Karin NYLUND, Consule honoraire de France à Valence
Maxime HENRI-ROUSSEAU, Directeur de l'Institut Français de Valence : excusé
Annik VALLDECABRES, société française de bienfaisance excusée
Francisco MARTINEZ, président de l'association des anciens élèves excusé
Stéphanie Le VAILLANT, Conseillère consulaire excusée
Gaelle LECOMTE, Conseillère consulaire excusée
Pablo QUINTANA, Représentant des Français de l'étranger excusé
Francis HUSS, Conseiller consulaire excusé
François RALLE, Conseiller consulaire excusé
Gilles SERVANTON, Conseiller consulaire excusé

Ordre du jour :

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal du conseil d'établissement du 19 novembre 2024
3. Approbation du procès-verbal du conseil d'établissement extraordinaire du 10 décembre 2024
4. Sorties et voyages scolaires- Ambassadeurs en Herbe- Finale de zone ibérique

Le Quorum est atteint : 15 membres votants – Monsieur le Président ouvre la séance à 17h35

Désignation de la secrétaire de séance :

Secrétaire : Mme GUICHARD Françoise

M AUGIE représentant du SNES souhaite faire lecture d'une déclaration liminaire.

M DZIKI rappelle qu'une déclaration liminaire ne peut faire l'objet d'un commentaire ou d'un débat.

La déclaration liminaire sera portée au compte rendu du Conseil d'établissement.

1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal du conseil d'établissement du 19 novembre 2024

Monsieur Michel demande qu'une relecture soit faite du Procès-verbal avant son approbation en raison d'oublis ou coquilles.

Monsieur le proviseur Adjoint propose que les corrections soient apportées comme demandé afin que le procès-verbal puisse être voté au CE du 27 mars prochain.

3. Approbation du procès-verbal du conseil d'établissement extraordinaire du 10 décembre 2024

Le PV du 10 décembre 2024 est adopté à l'unanimité.

4. Sorties et voyages scolaires- Ambassadeurs en Herbe- Finale de zone ibérique

Monsieur le Proviseur Adjoint indique que l'établissement a souhaité relancer la participation de l'établissement à ce projet phare du réseau et remercie les professeurs qui ont préparé les élèves et qui vont les accompagner à Porto pour la finale de la zone ibérique.

Cinq de nos élèves iront à Porto du 19 au 21 mars afin de représenter l'établissement.

M. Augié, représentant du SNES, demande le nom des élèves qui participe au voyage. Le proviseur adjoint décline les noms et classes des 5 participants.

Monsieur le Proviseur Adjoint présente le budget qui sera pris en charge par l'établissement pour un coût total de 1650 euros.

Vote : Unanimité

M Dupuy, directeur du primaire demande si un rajout peut être porté à l'ordre du jour concernant 3 voyages scolaires

Monsieur le Proviseur Adjoint demande à l'ensemble des membres du CE s'ils acceptent que soit procédé à cet ajout.

Les membres du CE donnent tous leur accord.

M. le Directeur du primaire présente les trois voyages.

CLASSE	Lieux	Dates	Nombre de jours	Coût maximal du séjour par enfant
CE2	Casillas de Ranera	5-7 mai 7-9 mai 12-14 mai	3 jours - 2 nuits	160€
CM1	Olocau	1-4 avril 7-10 avril	4 jours - 3 nuits	190€
CM2	Gouaux - France	25-30 mai	6 jours - 5 nuits	450€

Vote : Unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Proviseur Adjoint lève la séance du Conseil d'établissement à 18h15

La secrétaire de séance

Françoise GUICHARD.



Le Président,

Karim ZATAR



LYCÉE FRANÇAIS DE VALENCE
Le Proviseur
- PATERNA

